

# Retraites : un homme ayant dégradé à Paris la voiture de SOS Médecins condamné à un an de prison ferme

Par Le Figaro avec AFP  
Publié il y a 11 heures ,  
Mis à jour il y a 11 heures

**Il est soupçonné également d'avoir mis le feu à des barrières et d'avoir lancé à deux reprises des bombes artisanales sur les forces de l'ordre.**

Un homme, filmé en train de dégrader mardi à Paris une voiture de SOS Médecins lors de la manifestation contre la réforme des retraites, a été condamné vendredi à deux ans de prison dont un an avec sursis et interdiction de venir dans la capitale durant deux ans.

L'homme, âgé d'une quarantaine d'années, qui a été jugé en comparution immédiate par le tribunal correctionnel de Paris, devra effectuer sa condamnation à domicile sous bracelet électronique.

Demeurant en province, cet homme qui est fiché S, selon une source proche du dossier, a été interpellé mardi en fin de journée et placé en garde à vue après plusieurs dégradations et jets de projectiles contre les forces de l'ordre.

## Filmé en direct par des chaînes d'information

Le préfet de police de Paris Laurent Nuñez a mis l'accent vendredi, selon un de ses proches, sur «*la grande réactivité des forces de l'ordre engagées mardi dont l'action a été déterminante pour contenir les troubles dans un contexte violent et pour faire cesser les exactions commises en procédant à des interpellations*».

Les chaînes d'information en continu avaient filmé en direct l'homme condamné vendredi en train de casser avec d'autres personnes une voiture de SOS Médecins en intervention. Les images diffusées le montrent tout de noir vêtu s'emparer d'un panneau de signalisation avant de taper sur le pare-brise du véhicule, tandis qu'un autre, vêtu de noir aussi, casse la vitre avant.

Il est soupçonné également, selon une source policière, d'avoir mis le feu à des barrières et d'avoir lancé à deux reprises des bombes artisanales sur les forces de l'ordre, blessant un gendarme mobile qui a déposé plainte. Une autre source policière a relevé une «*radicalisation*» mardi «*d'individus connus pour des faits de violence*».

Au total, 47 personnes ont été interpellées à Paris ce jour-là, selon le parquet de Paris. 44 ont été placées en garde à vue dont 41 majeurs. Concernant les adultes, il y a eu entre autres 9 classements sans suite, une quinzaine de rappels à la loi, et des présentations à un juge.

Hormis le véhicule de SOS Médecins, treize banques ont été dégradées ou ont été taguées mardi à Paris ainsi que vingt-cinq abribus, une compagnie d'assurance, 14 façades d'immeubles, une agence de voyage et la caserne des pompiers de Port-Royal, selon une source policière.

Mardi, la 6e journée d'action contre la réforme des retraites a réuni 1,28 million de manifestants dont 81.000 à Paris, selon le ministère de l'Intérieur. La CGT en a dénombré 3,5 millions en France dont 700.000 à Paris.

## À lire aussi

**Parcoursup: les stratégies gagnantes des parents... et les autres 🦋**

---

**La mort, le doute et le proutident: les coulisses d'un dîner sur la fin de vie à l'Élysée 🦋**

---

**Un déprouté LFI visé par des plaintes pour violence après le blocus d'un lycée marseillais**

